

REUNION M5 QUALITÉ	
Lieu	6 Rue Jean Ingres 31320 Castanet-Tolosan
Date	31/03/2025
Heure	13H30-16H30
Rédigé par	THOMAS Fabienne
Présents	BEAUVARGER Sophie, FOISSAC Céline, LOULIMBE Bernard

INDICATEURS 2025	
OBJECTIF GENERAL	INDICATEUR
Formaliser des retours d'expérience en vue de formuler des pistes d'amélioration et d'harmonisation des pratiques dans une dimension pluri professionnelle	1-Mise en œuvre et bilan du plan de communication du parcours des Évènements Indésirables (EI) = mise en place d'un plan d'actions suite aux EI (actions correctives ou préventives) 2-Harmonisation des pratiques professionnelles via la sensibilisation et la formation des PS

1. A quoi sert la CPTS : SWOT

INTERNE	EXTERNE
FORCES	FAIBLESSES
<p>Coordination renforcée des soins : La CPTS permet une meilleure coordination entre les différents acteurs de santé, ce qui améliore la qualité des soins pour les patients et la qualité de vie des PS (ex : whatsapp des adhérents : partage d'informations, entraide, « réseautage ».....)</p> <p>Partage des informations de santé d'un territoire auprès des PS et des usagers : Parcours de soins, passeport santé, action de prévention : MST, formation, soirée de sensibilisation After Hours</p> <p>Amélioration de la Prise en charge globale des patients : Travail pluriprofessionnel, répertoires des ressources de notre territoire, boîte à outils sur le site internet....</p> <p>Accès facilité à l'offre de soins : Les patients peuvent bénéficier d'une prise en charge plus rapide grâce à une meilleure organisation des soins de premier recours (ex : accès au MT, parcours de soin ex : domicile, protocole ostéoporose)</p> <p>Fidélité des adhérents : 90% renouvellent leur adhésion / +10% de nouveau en 2025</p>	<p>Difficulté de recrutement des PS : 562 PS et 170 adhérents : 30% (objectif à atteindre 50%)</p> <p>Difficulté d'engagement des PS : Certains PS sont réticents à participer à cause d'une méconnaissance de l'utilité de la CPTS + la peur de la charge de travail (« à quoi ça sert? »)</p> <p>Réglementation complexe : Financement par la CPTS qui oblige à travailler des thèmes prédéterminés, de ce fait pas de budget pour traiter des thèmes qui sortent des missions de la CPTS (prévention sevrage tabac, santé mentale, obésité pédiatrique, alcool...)</p>

Présence des adhérents à l'AG : 1/3 des adhérents	
OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>Financement et soutien public : Les CPTS bénéficient de financements publics de la CPAM. Ex : rémunération des actions des PS impliqués dans notre CPTS</p> <p>Innovation dans les projets de santé publique : Intégration de nouvelles pratiques : cs sevrage tabac, diagnostic dans parcours Maintien au Domicile, Icope, harcélomètre, questionnaire EI et QVT...</p> <p>Maintien à jour et développement des compétences : formation AFGSU, formation qualité, sensibilisation à l'addiction, sensibilisation sur l'ostéoporose</p> <p>Valorisation du rôle des PS : Découvrir le champs de compétence de chaque PS ex : fiche métier, répertoire des compétences des PS du territoire</p> <p>Partenariats avec les acteurs sociaux et médicaux du territoire : connaissance et utilisation adéquate des ressources du territoire : SICOVAL, CLS, CCAS, EMY santé partenariat avec COSIL et SIDOC et ELSAN, DAC</p>	<p>Confusion avec d'autres organisations de l'exercice coordonné : MSP, ESP, CCAS, association de PS...</p> <p>Risque de surcharge de travail pour les PS impliqués régulièrement (CA, groupes de travail...)</p> <p>Manque de support méthodologique : pour la gestion quotidienne des projets en santé publique (ex : vaccination, qualité, cancer) / manque de ressources étatiques</p>

2. After-hours :

a/ mardi 20/05/25 à partir de 19h30 soirée sensibilisation santé mentale :

- 20h00 à 22h00 : intervention Yves Quéchon - la santé mentale : définition, concepts et périmètre d'intervention, déterminants en santé (données chiffrées, différences entre les pays, les régions, chiffres pertinents, comment on se situe au niveau de l'europe...)
- 15 min : intervention membres CPTS/CLS - ressources locales en santé mentale
- 15 min : présentation CLS

b/ jeudi 25/09/25 à partir de 19h30 soirée EI avec SRA

- 20h00 à 22h00

3. Déjeuner nouveaux adhérents :

prochain déjeuner : 16/09/25 à 12h30 bureaux CPTS

4. Livret after-hours Cellule qualité :

Présentation du livret

Nom : TITRE + l'essentiel